

## AVIS PUBLIC DE PROMULGATION

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, QUE :

Le conseil de la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury a adopté, le 13 mai 2019, les règlements suivants :

- Règlement numéro 19-853 relatif à la gestion contractuelle;
- Règlement numéro 19-855 abrogeant le Règlement numéro 15-743 décrétant les règles applicables à l'achat de biens et services;
- Règlement numéro 19-856 modifiant le Règlement numéro 19-840 établissant la taxation et les tarifs pour l'exercice 2019.

Les intéressés pourront prendre connaissance de ce règlement, au bureau de la Municipalité au 325, chemin du Hibou, Stoneham-et-Tewkesbury, aux heures normales de bureau.

Ces règlements entreront en vigueur conformément à la Loi.

DONNÉ À STONEHAM-ET-TEWKESBURY, CE 17<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE MAI DEUX MILLE DIX-NEUF.

Le directeur général  
et secrétaire-trésorier par intérim,



Louis Desrosiers